

وامره ان لا ينقطع عنه واخبرني بهذه الحكاية ايضا ولد ابن شيخ اللبني المذكور وهو من الطلبة يُعلم<sup>(1)</sup> القرآن بمالّ ،

ذكر ما استحسنته من افعال السودان وما استقبحته منها من افعالهم الحسنة قلّة الظلم فهم ابعد الناس عنه وسلطانهم لا يُسامح احداً في شيء منه ومنها شمول الامن في بلادهم فلا يخاف المسافر فيها ولا المقيم من سارق ولا غاصب ومنها عدم تعرّضهم لمال من يموت ببلادهم من البيضان ولو كان القناطير المُنظرة اما يتركونه بيد ثقة من البيضان حتى ياخذة مستحقّه ومنها

de plusieurs esclaves des deux sexes, et il lui dit de ne point le quitter. Cette même histoire m'a été encore rapportée par le propre fils du susdit Ibn Cheïkh Alleben, qui était un homme de lettres, et qui enseignait le Coran à Mâlli.

DE CE QUE J'AI TROUVÉ DE LOUABLE DANS LA CONDUITE DES NÈGRES ET, PAR CONTRE, DE CE QUE J'Y AI TROUVÉ DE MAUVAIS.

Parmi les belles qualités de cette population, nous citerons les suivantes :

1° Le petit nombre d'actes d'injustice que l'on y observe; car les nègres sont de tous les peuples celui qui l'abhorre le plus. Leur sultan ne pardonne point à quiconque se rend coupable d'injustice.

2° La sûreté complète et générale dont on jouit dans tout le pays. Le voyageur, pas plus que l'homme sédentaire, n'a à craindre les brigands, ni les voleurs, ni les ravisseurs.

3° Les noirs ne confisquent pas les biens des hommes blancs qui viennent à mourir dans leur contrée, quand même il s'agirait de trésors immenses. Ils les déposent, au contraire, chez un homme de confiance d'entre les blancs, jusqu'à ce que les ayants droit se présentent et en prennent possession.

4° Ils font exactement les prières; ils les célèbrent avec